

CULTURE ET COMMUNICATION

Master mention Communication des organisations parcours Communication et Ressources Humaines en apprentissage

Communication des organisations



Niveau d'étude
visé
BAC +5



ECTS
120 crédits



Durée
2 ans



Composante
UFR des
sciences de la
communication



Langue(s)
d'enseignement
Français,
Anglais

Présentation

Le Master a pour but de former des professionnels des ressources humaines et de la communication interne en entreprise. À cet effet, il se propose de leur donner des connaissances à la fois sur les enjeux de la fonction RH, du travail et de la communication interne, sur les transformations actuelles des entreprises, notamment dans une perspective internationale. Il souhaite aussi initier les apprentis à une analyse critique des organisations et des situations de travail afin de leur donner les outils nécessaires à l'exercice averti de leur fonction.

La formation par la voie de l'apprentissage permet à l'apprenti d'acquérir des connaissances et une expérience en communication interne et en ressources humaines à la fois par des cours (étude de cas, approches visant à une compréhension approfondie, éléments de connaissances nécessaires) et par l'expérience conjointe en situation, en entreprise ou en organisations publiques, sous la conduite d'un maître d'apprentissage, à partir de missions définies au départ, en lien avec le contenu de la formation. Un tuteur pédagogique guide et suit le travail de l'apprenti à l'université comme sa progression et son insertion en

entreprise. L'apprenti est salarié (contrat d'apprentissage d'une durée de deux ans).

La formation peut également être suivie en alternance en contrat de professionnalisation (d'une durée d'un ou de deux ans).

Objectifs

Le master prépare les futurs diplômés à exercer des activités dans le cadre de la vaste fonction RH et de la fonction communication interne. Par exemple :

- Concevoir une stratégie de développement des RH, de communication RH ou de communication interne adaptée à l'entreprise, donc prenant en compte ses environnements multiples ;
- Proposer les moyens et choisir les outils et supports des dispositifs de communication et de RH adaptés à la stratégie préalablement définir, concevoir les messages et mettre en place les dispositifs de communication ;
- Traiter les dossiers administratifs et assurer la gestion inhérente aux activités RH, de formation ou de communication ;



- Prévoir et négocier les budgets, assurer le suivi et l'évaluation des actions RH, de formation ou de communication ;
- Assurer les relations, les délégations de pouvoir, les négociations avec les interlocuteurs internes (dirigeants, managers, représentants du personnel, représentants syndicaux, salariés) et externes (actionnaires, associations ou ONG, clients, collectivités territoriales, fédérations professionnelles comme l'ANDRH ou l'AFCI, médias).

Savoir-faire et compétences

Dans le domaine spécifique des RH et de la communication interne, le master permet aux étudiants d'acquérir les compétences ou les capacités suivantes :

- Être capable de mener une analyse critique d'un sujet problématisé dans les domaines de la communication ou des RH.
- Être en mesure de mettre en place des politiques de gestion des ressources humaines en maîtrisant les enjeux et les perspectives de la fonction.
- Être opérationnel dans l'élaboration des actions de formation pertinentes en lien avec les métiers et les contextes de travail.
- Être capable de mener des projets et d'élaborer des stratégies de communication appropriées aux contextes de travail.
- Maîtriser les outils théoriques et les méthodes du diagnostic sociologique de l'entreprise qui permettent d'analyser le travail, les processus RH et les réseaux de communication.

Organisation

Contrôle des connaissances

Dans chaque UE, il y a une ou plusieurs évaluations (écrite et/ou orales, majoritairement individuelles et plus rarement

collectives). Il n'y a pas d'examen terminal mais un rapport d'analyse (à remettre en juin pour le M1) et un mémoire (à remettre en septembre pour le M2) qui donnent lieu à une soutenance (fin juin en M1, fin septembre en M2).

Une place particulière est accordée au rapport d'analyse (M1) et au mémoire (M2) qui permettent à l'étudiant(e) ou à l'adulte en formation de synthétiser ses connaissances et de les appliquer.

Admission

Conditions d'admission

Les candidats à l'entrée dans le Master doivent être pourvus du diplôme requis (licence à l'entrée en M1, Master 1 à l'entrée en M2), ou équivalent.

Ils peuvent, ou non, avoir suivi une formation préalable en gestion des ressources humaines, et avoir ou non déjà une expérience de l'apprentissage.

Une première expérience professionnelle est une condition indispensable dans le processus de sélection.

Les candidats doivent en principe être âgés de moins de 30 ans à l'entrée dans la formation. Les candidats doivent être de nationalité française ou ressortissant d'un pays de l'Union européenne, ou disposer d'une autorisation de travail (et non d'étude) en France à titre d'apprenti salarié à temps plein.

La formation peut également être suivie en alternance en contrat de professionnalisation (d'une durée d'un ou deux ans).

Accès possible par validation des acquis professionnels (V.A.P.).

Modalités de candidature



Les candidats, pour être admis dans la formation (sur dossier et sur entretien), doivent avoir trouvé une entreprise d'accueil pour un poste en communication interne ou en ressources humaines (contrat d'apprentissage d'une durée de deux ans, pour une entrée en M1, d'un an, en M2, voire contrat de professionnalisation, d'un an ou de deux ans) validé par le responsable de la formation. La recherche d'une entreprise se fait par le candidat, auquel sont proposés des modules d'aide et un accompagnement. L'entreprise sélectionne le (la) candidat(e) de son choix.

Droits de scolarité

Pour obtenir l'attestation CVEC, se connecter à www.messervices.etudiant.gouv.fr et avec votre compte à <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Capacité d'accueil

20 étudiants en M1 et 20 étudiants en M2

Et après

Poursuite d'études

Le parcours étant indifférencié, les étudiant·es, qui souhaitent poursuivre leurs études en formation doctorale, ont la possibilité de s'inscrire en thèse au [LabSIC](#) et rejoindre l'école doctorale Erasme ou d'autres formations doctorales en France comme à l'étranger en bénéficiant notamment du soutien et du réseau international du Laboratoire d'Excellence « Industries Culturelles et Création Artistique ».

> [Doctorat Sciences de l'information et de la communication](#)

Insertion professionnelle

Ce master prépare à des fonctions d'orientation, d'application et de gestion d'une politique, mais aussi de décision en RH et en communication interne : les diplômés peuvent prétendre mener à bien des tâches d'expertise (réflexion, diagnostic, conseil, mise en œuvre, évaluation), mettre en place des projets d'actions et exercer des fonctions à responsabilités dans les entreprises.

Types d'emplois accessibles :

- Chargé.e ou responsable de communication interne
- Chargé.e ou responsable de communication sociale
- Chargé.e ou responsable de formation
- Adjoint.e au directeur des ressources humaines
- Chargé.e ou responsable des ressources humaines
- Chargé.e ou responsable de la gestion prévisionnelle des ressources humaines
- Consultant.e en communication ou en ressources humaines
- Chargé.e d'études

Contacts



Contacts

Responsable de parcours

Vincent BRULOIS

Secrétariat pédagogique

☎ 01 49 40 32 72

📍 UFR des Sciences de l'Information et de la Communication, 99 avenue J.-B. Clément

Responsable administratif

Isabelle Auriel

☎ 01 49 40 37 52

✉ formationcontinue.ufrcom@univ-paris13.fr

📍 UFR des Sciences de l'Information et de la Communication

Responsable administratif

Sandra CELOT

☎ 01 49 40 40 66

✉ formationapprentissage.ufrcom@univ-paris13.fr ;
formationinitiale.ufrcom@univ-paris13.fr

📍 UFR des Sciences de l'Information et de la Communication, 99 avenue J.-B. Clément

Responsable Service VOIE

Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant (Campus de Villetaneuse)

✉ gestion.voie@univ-paris13.fr

🌐 <https://www.univ-paris13.fr/orientation/>

Responsable Formation continue

Contact formation continue

☎ 01 49 40 37 64

✉ acc-cfc@univ-paris13.fr

🌐 <http://www.fcu-paris13.fr/site/Home.html>

Responsable Formation continue

Contact validation des acquis

☎ 01 49 40 37 04

✉ svap-cfc@univ-paris13.fr

Programme

Organisation

Les jours et rythme d'alternance sont les suivants : M1 : lundi et mardi à l'université ; mercredi, jeudi et vendredi en entreprise, à quoi s'ajoutent plusieurs périodes uniquement constituées de cours à l'université. M2 : lundi, mardi, mercredi en entreprise ; jeudi et vendredi à l'université.

Les contrats d'apprentissage doivent être souscrits sur une période de deux ans, pour une entrée en M1 ; d'un an, pour une entrée en M2. L'admission est possible en contrat de professionnalisation (durée d'un ou de deux ans).

Un tuteur pédagogique guide et suit le travail de l'apprenti à l'université comme sa progression et son insertion en entreprise. L'apprenti est salarié et la formation est organisée en lien avec un centre de formation d'apprentis (CFA SUP 2000). La formation entretient au fil des années des liens privilégiés avec plusieurs grandes entreprises (Sncf, Orange, EDF, Safran, Renault, IBM, Conseil régional d'Ile de France, le Ministère du travail, notamment...).

Les cours sont assurés par des enseignants-chercheurs ayant une connaissance approfondie du terrain qu'ils évoquent, des intervenants professionnels des fonctions RH et communication interne, des intervenants en entreprise, des responsables syndicaux.